



Informations Générales – Règlement Interieur Ecole de velo

L'école de vélo du Vélo Club Mont Aigoual Pays Viganais est une structure qui propose une initiation et une formation des jeunes, dans le cadre de la découverte du cyclisme à travers des activités de loisir et de compétition :

- Pour apprendre les techniques du VTT : maniabilité, Trial, descente, Cross-country , orientation
- Acquérir de bonnes bases pour pratiquer et progresser en VTT
- S'initier à la compétition

Elle s'adresse aux jeunes enfants (garçons et filles) à partir de 6 ans et jusqu'à 18 ans, possédant un vélo adapté (VTT), réglé à leur taille et en état de fonctionnement (freins, dérailleur...).

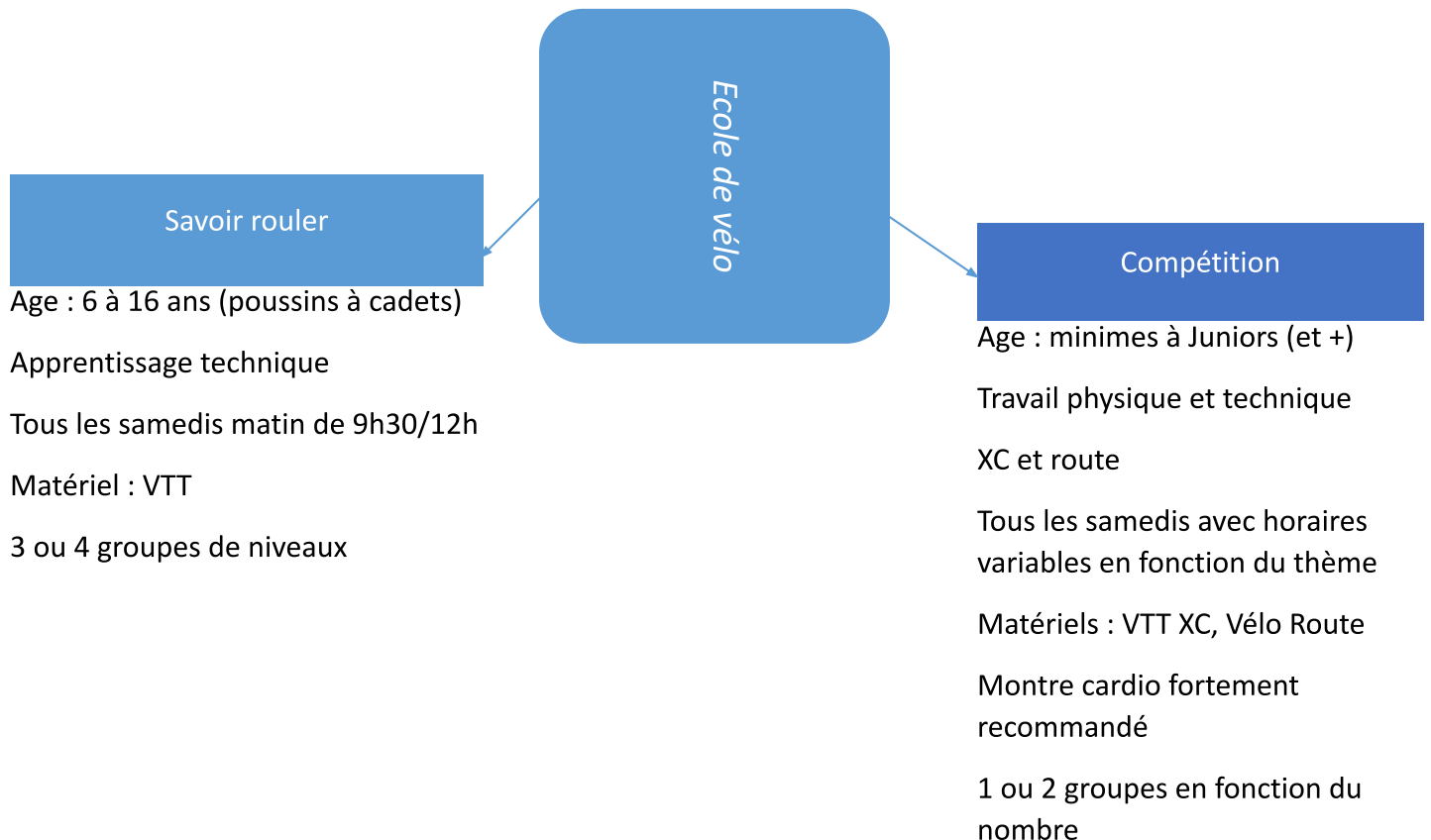
Elle est ouverte de Septembre à Juin le samedi et est fermée pendant les vacances scolaires.

Les groupes sont faits en fonction des âges, des niveaux et de la participation aux compétitions.

La capacité d'accueil est fixée à 50 jeunes.

Fonctionnement :

L'école de vélo est partagée en 2 sections :





Informations Générales – Règlement Interieur Ecole de velo

Encadrement :

Les séances sont encadrées par des moniteurs bénévoles diplômés et des parents accompagnateurs.

Inscription :

Lors de l'inscription, un dossier est remis aux parents. Ils devront le retourner complété et signé. Le dossier comprend : la fiche de renseignement, l'autorisation droit à l'image, le règlement de l'école de vélo signé, le chèque et doit être remis le **Samedi 30 septembre 2023 au plus tard.**

La licence doit être créée sur le site [Espace Licencié - FFC](#), après les 2 premières séances pour les nouveaux, sinon votre enfant n'aura pas d'assurance.

Pour être admis, le jeune doit avoir souscrit une licence FFC et avoir réglé sa cotisation.

Il est inclus dans le prix de l'inscription un maillot à manches courtes (livraison environ 3 mois après la fin des inscriptions).

Période d'essai :

Dans la mesure où un jeune désirerait découvrir l'école de cyclisme avant de s'inscrire au club (non licencié), il pourra effectuer 2 séances avant de prendre sa décision.

Vie à l'école de vélo :

Comportement

L'encadrement de l'école de vélo prend toutes les dispositions nécessaires pour garantir la sécurité des jeunes qui lui sont confiés avec en particulier:

- La vérification des organes de sécurité sur le vélo,
- Le port du casque qui est obligatoire,
- Le respect des règles de vie communes (respect d'autrui, du matériel, discipline lors des séances, assiduité aux cours, prudence)

En cas de non-respect de ces consignes, l'encadrement sera amené à prendre des mesures adaptées qui peuvent aller jusqu'à l'exclusion temporaire, voire définitive après en avoir informé les parents (sans remboursement de la licence et de la cotisation).



Informations Générales – Règlement Interieur Ecole de velo

Liste du matériel :

Les jeunes doivent avoir à chaque séance, le matériel dont la liste est donnée ci-dessous :

- Casque adapté, réglé et conforme aux normes en vigueur
- Vélo en bon état (freins, pneus, transmission, vitesses adaptés minimum 5)
- Collation et de l'eau
- Vêtements adaptés aux conditions climatiques et gants.
- Une chambre à air correspondant à son vélo

Le vélo doit être en bon état de marche, pour ne pas pénaliser les autres enfants du groupe en cas de dysfonctionnement régulier.

Compétitions :

L'école de vélo participe à différentes compétitions tout au long de l'année (Challenge gardois, Trophée régional des jeunes vététistes, Coupe régionale...)

La participation à ces épreuves fait partie de l'apprentissage du jeune cycliste. La participation à ces épreuves favorise l'esprit d'équipe et permet aux jeunes de progresser ensemble.

Cette année encore, nous souhaitons que chaque enfant de l'école de vélo participe à au moins une compétition, en début de saison 2024.

Engagements aux compétitions :

Le club s'occupe des engagements aux compétitions.

Les frais inscriptions sont payés par le club pour le challenge Gardois VTT, TRJV et coupe régionale VTT, les autres courses sont gérées individuellement et le club ne prendra pas en charge les frais.

Vous recevrez par mail les informations sur les compétitions à venir. Une réponse est souhaitée le Dimanche avant la compétition. En cas de doute, l'engagement peut se faire sur place (un jeune qui s'engage à l'avance se doit d'être présent sur la compétition sinon un remboursement de l'inscription sera demandé).

Le port du maillot du Club est obligatoire sur les compétitions ou l'engagement est payé par ce dernier.

Déplacements sur les courses:

A l'approche d'une épreuve, un rendez-vous est donné directement sur le site de la course. Un point de ralliement sous barnum est mis en place sur les épreuves.



Informations Générales – Règlement Interieur Ecole de velo

Participation des parents :

Nous encourageons les parents à nous aider au bon fonctionnement du club. Cela peut se faire notamment en participant à l'organisation de nos épreuves (n'oublions pas que tous les encadrants et dirigeants du club sont bénévoles et œuvrent pour proposer une activité de qualité à votre enfant) ou en venant accompagner un groupe le samedi matin. Ces « coups de mains » sont souvent de bons moments pour tous où l'esprit club prend tout son sens.

Communication :

La communication se fait essentiellement par courriel, et par le biais du site internet : www.veloaigoualviganais.com et sur le **Facebook du club**

Organisations du Club 2024 prévisionnelles :

Trophée régional des jeunes vététistes à Montdardier
Cycl Aigoual région Occitanie Route et VTT

Partenaires

Le club a différents partenaires chez lesquels vous pouvez bénéficier de réduction en présentant votre licence :

- La bicyclette Viganaise- Le Vigan
- Culture Vélo - Alès et Montpellier
- GEM bike - Ganges
- Giant - Alès

Signature des parents :

Signature de l'enfant :